



MUNICIPALITÉ DE FRELIGHSBURG

AVIS PUBLIC



ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES PAR LE PROJET DE RÈGLEMENT N° 179-11-2025 VISANT À MODIFIER LE RÈGLEMENT SUR LES PERMIS ET CERTIFICATS N° 134-2021

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

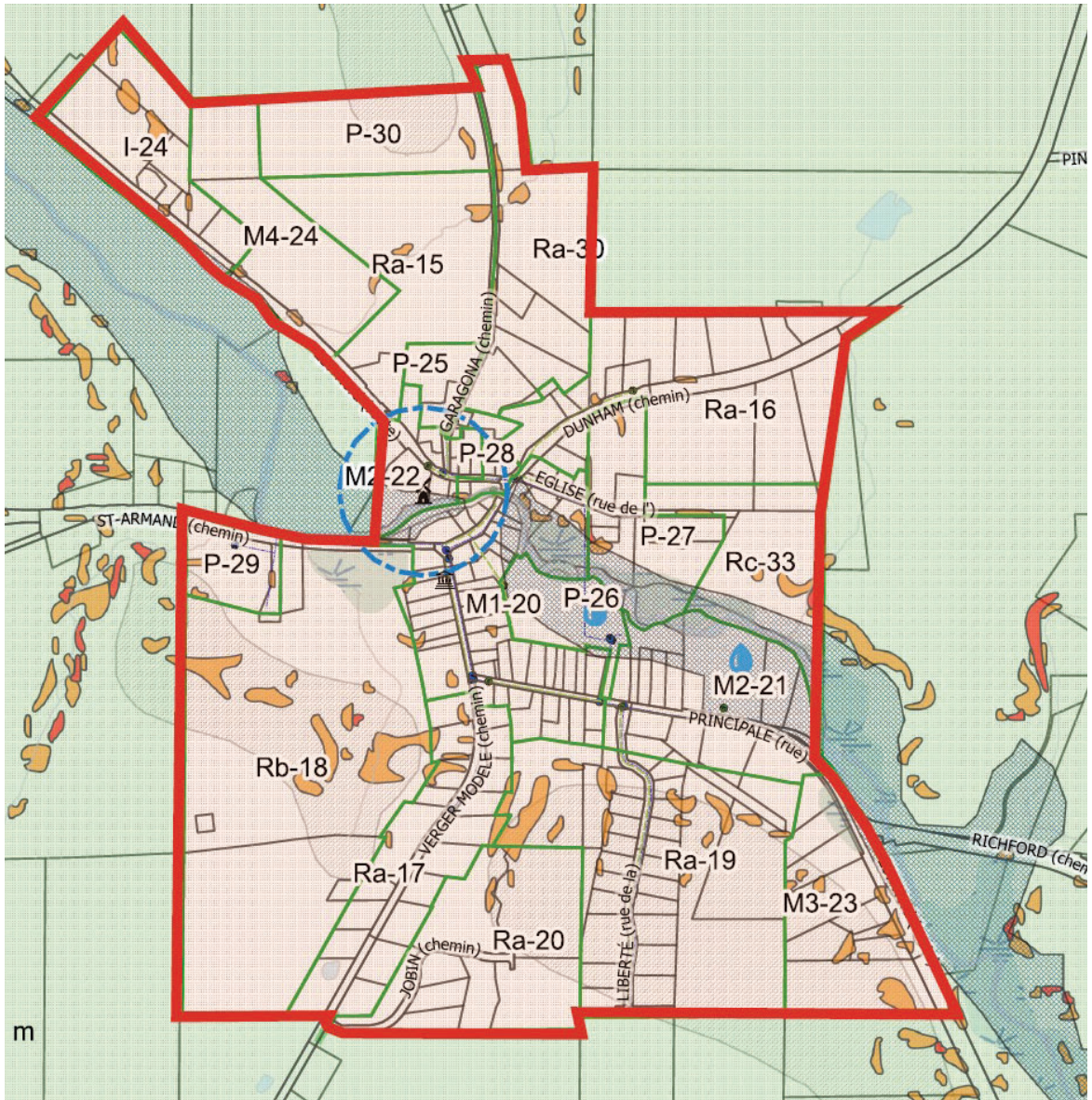
1. Lors d'une séance spéciale tenue le 24 novembre 2025, le conseil municipal a adopté le premier projet de règlement N° 179-11-2025 visant à modifier le règlement sur les permis et certificats N° 134-2021.
2. À la suite d'une première assemblée publique de consultation tenue le 1^{er} décembre 2025, le conseil municipal a adopté un second projet de règlement N° 179-11-2025 visant à modifier le règlement sur les permis et certificats N° 134-2021.
3. Une nouvelle assemblée publique de consultation aura lieu le 15 décembre 2025 à 18h30 à l'hôtel de ville, situé au 2, place de l'Hôtel-de-Ville, à Frelighsburg.

Cette assemblée aura pour objet de présenter les modifications visées au règlement sur les permis et certificats N° 134-2021 par le second projet de règlement N° 179-11-2025, notamment la révision des conditions préalables à l'émission d'un permis de construction dont la disponibilité des services d'aqueduc et d'égout dans l'ensemble du périmètre urbain.

Lors de cette assemblée publique de consultation, la mairesse ou un membre du conseil désigné par la mairesse expliquera ce projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

4. Ce projet de règlement peut être consulté sur le site internet de la Municipalité à l'adresse suivante : <https://frelighsburg.ca>. Également, une copie du projet de règlement peut être consultée au bureau municipal, situé au 2, place de l'Hôtel-de-Ville, à Frelighsburg aux jours et heures d'ouverture des bureaux.
5. Le projet ne contient pas de dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Le périmètre urbain visé par la modification des conditions d'émission de permis est illustré au croquis ci-dessous. Il correspond à l'ensemble des secteurs délimités en rose pâle à l'intérieur de la bordure rouge.



DONNE À FRELIGHSBURG, CE QUATRIÈME JOUR DU MOIS DE DÉCEMBRE DEUX MILLE VINGT-CINQ

Sergey Golikov
Directeur général
greffier-trésorier